

## BRÈVES NOUVELLES

Une copie en marbre de la stèle élevée à Olympie et qui contient le cœur du Baron de Coubertin a été offerte à la Ville de Lausanne pour être placée dans le parc de Mon-Repos, siège du Comité International Olympique. Cette stèle, don du Comité Olympique Hellénique, portera, en médaillon, le buste du Rénovateur. Elle est arrivée à Lausanne en novembre dernier et sera placée à l'entrée de Mon-Repos à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance du Baron de Coubertin. Nous remercions l'initiateur de cette idée, le D<sup>r</sup> Fr. M. Messerli, de Lausanne, et le donateur : le Comité Olympique Hellénique.

### SPORT ET POLITIQUE

Ensuite du refus d'accorder les visas nécessaires aux athlètes de Yougoslavie leur permettant de participer aux championnats du monde de basket-ball à Manille (Philippines), la Fédération Internationale de Basket-ball a décidé d'annuler ces championnats qui devaient se dérouler en cette ville du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 1962. Elle vient de les attribuer à la ville de Rio de Janeiro, où ils auront lieu du 10 au 25 mai 1963. La Fédération Internationale de Basket-ball Amateur aurait même l'intention de demander au Comité International Olympique d'interdire la participation des athlètes philippins aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964.

### UN DON AU MUSÉE OLYMPIQUE DE LAUSANNE

Le Comité Olympique Hellénique, qui se signale par sa générosité, vient de faire don au Musée Olympique de Lausanne de cinq copies de statues anciennes grecques ainsi que de toutes les statuette qui figurèrent sur les frontons Est et Ouest du Temple de Zeus à Olympie. Les originaux se trouvent au Musée National d'Athènes. Grâce à ce geste, voici la « Salle Hellénique » du Musée Olympique de Lausanne créée, ce qui fut notre désir de toujours. Tous autres dons, ayant trait au sport ancien bien entendu, seraient reçus avec reconnaissance. Nous re parlerons en détail des pièces constituant ce don. Nous remercions chaudement le Comité Olympique Hellénique et M. Jean Ketsias, membre du Comité International Olympique pour la Grèce, de ce geste si sympathique.

### DISCRIMINATION RACIALE

Ce n'est plus du côté des Blancs cette fois-ci. En effet, les dirigeants sportifs du Ghana, présents aux Jeux du Commonwealth à Perth (Australie) en novembre dernier, refusèrent d'accepter un arbitre de boxe blanc en provenance de l'Afrique du Sud.

Le 28 novembre dernier, une délégation indonésienne conduite par le Prince Kula Alam s'est présentée à la chancellerie du

Comité International Olympique à Lausanne pour lui soumettre un rapport sur les incidents qui se sont déroulés à Djakarta à l'occasion des IV<sup>es</sup> Jeux Asiatiques. Ceux-ci s'étaient déroulés en été 1962. Nous ne reviendrons pas sur les incidents qui s'y déroulèrent. Le rapport présenté par la délégation de Djakarta, qui laisse dans l'ombre les responsables de ces incidents, sera soumis à la Commission Exécutive du Comité International Olympique.

Les négociations avec les deux zones de la Corée en vue d'une équipe unifiée pour les Jeux de 1964 se poursuivent mais se révèlent extrêmement difficiles. En effet, le Comité Olympique de la Corée du Sud refuse de discuter à la même table avec les délégués de la Corée du Nord et, quoique partisan d'une équipe unifiée, désire traiter seulement par l'intermédiaire de la chancellerie du Comité International Olympique à Lausanne ! Un problème inconcevable, on s'en doute. Le Comité de la Corée du Nord s'est déclaré prêt à traiter directement et a proposé une entrevue à Lausanne pour le 15 décembre dernier. Sans résultat. La Commission Exécutive du Comité International Olympique étudiera le problème à sa séance du 7 février à Lausanne et prendra sans doute une décision.

**Entre temps une entente est intervenue. Les 2 comités se sont réunis A Lausanne le 24 janvier. Nous en parlerons.**

#### RÉUNIONS OLYMPIQUES A LAUSANNE

La Commission Exécutive du Comité International Olympique se réunira à Lausanne le 7 février, tandis que le lendemain, 8 février, elle rencontrera les délégués des fédérations internationales pour, y discuter d'un seul problème : *Sport et politique.*

#### CANDIDATURES POUR LES JEUX DE 1968

Le dernier délai pour la présentation des candidatures des villes désireuses d'obtenir l'organisation des Jeux Olympiques (été et hiver) de 1968 a été fixé au 1<sup>er</sup> avril 1963. Elles doivent être adressées au Comité International Olympique à Lausanne.

Les villes de Lausanne et du Caire ont retiré leur candidature. La première par rapport au déficit important envisagé et qui ne saurait être enregistré à la veille de celui (probable) que la ville devra supporter en 1964 à l'occasion de l'Exposition Nationale. Suisse qui se déroulera à Lausanne.